

## Tendances de la délinquance juvénile – un update

*Mise à jour et correction de résultats publiés dans le Crimiscopie n° 24 (mars 2004)*

### 1. Introduction

Dans les Crimiscopes n° 23 et 24, paru en janvier et en mars 2004, nous avons présenté quelques tendances concernant l'évolution de la délinquance juvénile depuis les années 1950. Sur la base de statistiques de condamnation de mineurs, des auteurs mineurs connus de la police et des sondages de victimisation et de délinquance auto-reportée, nous avons conclu que l'augmentation souvent admise par le public correspond bel et bien à la réalité. C'est surtout la convergence des différents indicateurs qui soutenait cette conclusion.

Malheureusement, une erreur s'était glissée dans le Crimiscopie n° 24 en ce sens que les taux concernant la délinquance auto-reportée d'écoliers dans trois districts vaudois correspondait non pas à la fréquence « sur 12 mois », mais à celle « sur la vie » (tableaux 1 à 4).

Les prévalences qui ont été présentées au tableau 1 (du Crimiscopie n°24) pour les 3 districts ne sont donc pas tout à fait comparables aux fréquences provenant des données de la première enquête (de 1992) et de celles réalisées en 1998 et en 2000 dans les cantons de Zurich et de Zoug, qui présentent les taux « durant les derniers 12

mois ». Dans tous les questionnaires de délinquance auto-reportée considérés ici, on a en effet d'abord demandé si le jeune avait déjà commis tel ou tel acte une fois dans sa vie (exemple: « as-tu déjà manqué l'école pendant au moins une journée complète sans une excuse valable ? »), pour ensuite demander le nombre de fois que cela s'est fait durant les 12 derniers mois.

Théoriquement, la différence entre les prévalences « sur 12 mois » et « tout la vie » est importante. En comparant des données « sur 12 mois » (relevées en 1992) avec des données « sur toute la vie » (en 2003), nous avons ainsi indûment exagéré l'augmentation de la délinquance juvénile. Etant donné l'âge des jeunes répondants au questionnaire (14-16 ans), la différence des taux « sur la vie entière » et « sur les 12 derniers mois » n'est cependant pas importante, car à cet âge les délits commis par les jeunes ont été fait dans un passé récent. Comme le montrera le Tableau 1 (colonnes 4/5), les tendances sur les deux périodes sont en effet assez similaires, et les conclusions qui étaient présentées au Crimiscopie n° 23 – qui se fondaient sur d'autres indicateurs également – restent entièrement valables. Il en va de même pour les tendances présentées aux tableaux 2 à 4 (relation entre délits et sexe/niveau scolaire/ nationalité).

Nous tenons tout de même à avertir nos lecteurs de cette erreur et à présenter ci-dessous les taux des délits (sur les 12 derniers mois) du tableau 1 afin de pouvoir les comparer aux autres recherches effectuées en Suisse. Si le lecteur est intéressé par les tableaux 2 à 4 « sur les 12 derniers mois », il peut les obtenir auprès du premier auteur. Nous profitons de ce rectificatif pour ajouter les résultats de deux autres régions vaudoises où les mêmes données ont été récoltées ultérieurement, à savoir les écoles lausannoises (1203 élèves) et celles de la région d'Yverdon (985 élèves). En guise de conclusion, nous présenterons quelques pistes explicatives issues de nos analyses récentes.

## **2. Les taux de délinquance auto-reportée**

Le Tableau 1 présente, à l'instar du Tableau 1 du Crimiscopie n° 24, les taux de délinquance auto-reportée des jeunes âgés de 14 à 16 ans en Suisse (enquête nationale de 1992), dans les Cantons de Zurich (Eisner et al. , 2000) et de Zoug (Willi et Hornung, 2000). En plus, nous présentons, pour les trois districts vaudois sondés en 2003 (Vevey, Morges et Echallens), les données correspondantes à toute la vie et pour les 12 derniers mois. Enfin et dans les deux dernières colonnes, nous présentons les données pour les écoliers du même âge

dans les écoles lausannoises et dans celles de la région yverdonnoise (uniquement les prévalence sur les 12 derniers mois).

Les jeunes n'ayant pas répondu aux questions (valeurs manquantes) n'ont pas été pris en considération pour calculer les pourcentages présentés dans le tableau 1. Ces jeunes représentent entre 0.9 % et 9.5% des différents échantillons. Afin de ne pas surcharger le tableau, le nombre de réponses valides n'est indiqué dans aucune des cellules.

Bien que les taux de délinquance « sur 12 mois » soient moins élevés que ceux « sur la vie entière », le tableau 1 nous indique une hausse de la délinquance par rapport à l'enquête nationale menée en 1992, ceci pour tous les actes comparables entre les deux études à part le vandalisme, le vol à l'école et à la maison ainsi que la resquille où les taux sont restés stables ou en même recul, soit des délits commis dans le cadre familial et/ou scolaire. En revanche, les délits commis, pour l'essentiel, pendant les heures de loisirs ont très nettement augmenté. Cette tendance est également bien visible dans les Cantons de Zurich et de Zoug, bien que les classes d'âge n'y était pas parfaitement comparables (15-16 ans pour Zurich, 12-16 ans pour Zoug). Elle se confirme à nouveau, par rapport à l'enquête nationale de 1992, pour les écoliers en Ville de Lausanne et dans la région d'Yverdon.

**Tableau 1** : Taux de délinquance auto-reportée(en %) durant les 12 derniers mois parmi des jeunes âgés de 14 à 16 ans en Suisse en 1992 et dans plusieurs enquêtes régionales réalisées entre 1998 et 2005, à savoir dans les cantons de Zurich (1998, 15-16 ans) de Zoug (2000, 12-16 ans) et de Vaud (2003-2005, 14-16 ans)

Sources : Bases de données de l'ESC-UNIL (Suisse en 1992 et Vaud en 2003, 2004, 2005) ; Eisner et al. (2000) et Willi & Hornung (2002) pour Zurich respectivement Zoug.

Comportements déviants	Suisse 1992 (N=409)	Zürich 1998	Zoug 2000	3 districts vaudois 2003		Lausanne 2004 (N=1203)	Yverdon 2005 (N=985)
				vie	12 mois		
absentéisme	13.4	-	-	26.2	20.1	19.0	20.7
fugue	1.7	-	-	6.5	4.6	4.7	5.6
conduite sans permis	31.5	-	-	45.9	36.8	32.8	45.5
vol à l'étalage >50 Frs	16.1	36.6	23.5	9.8	6.4	8.8	6.2
vol à l'étalage <50 Frs				38.0	23.5	24.0	18.0
vol de véhicule	1.5	-	9.6	4.6	3.3	4.1	9.8
vol sur un véhicule	4.4	-	-	7.6	5.5	3.9	7.4
vol dans un véhicule		1.2	1.1	1.5	1.1	1.6	3.0
lésions corporelles	1.7	14.5	-	11.3	8.0	9.3	11.1
menacer quelqu'un avec arme/objet dangereux	-	2.0	-	3.3	2.1	2.5	3.5
vandalisme	25.2	16.0	14.4	16.8	12.1	8.6	9.6
voler quelqu'un	0.9	-	-	18.4	11.8	10.1	7.8
racket	-	0.8	-	2.0	1.2	0.9	2.0
importuner quelqu'un sur la voie publique	-	8.3	5.1	6.1	4.5	9.1	8.0
brigandage	0.0	2.4	1.4	2.9	2.0	2.7	2.0
vol à l'école	20.5	26.0	15.4	31.0	21.1	12.6	19.1
vol à la maison	10.5	19.7	17.7	19.6	12.3	8.3	11.1
resquille	40.9	63.0	48.3	69.4	58.4	49.0	40.1
vente de drogues douces	0.5	13.0	7.0	8.5	6.8	4.9	7.5
vente de drogues dures	0.0			1.8	1.4	0.7	1.7
incendie	-	-	-	3.8	3.8	3.0	3.8
tag, graffiti	5.1	11.5	-	14.2	11.2	15.4	11.7

Les données réunies au Tableau 1 permettent également de constater que la délinquance juvénile n'est plus nécessairement concentrée dans les grandes villes (comme à Lausanne), mais que les taux les plus élevés se trouvent plutôt dans les petites villes (comme Yverdon). Ces résultats confirment en grande partie ce qui a été constaté lors de sondages de victimisation réalisés au fil des dernières années dans différentes régions en Suisse romande (dont notamment à Lausanne et à Yverdon). Lors de ces enquêtes, il s'est aussi avéré que les parents d'élèves en âge scolaire sont, dans certains districts (comme par exemple Yverdon), sensiblement plus souvent préoccupés par des problèmes de violences aux écoles fréquentées par leurs enfants que les parents d'autres régions (TeamConsult/Ecole des sciences criminelles 2004). Nos enquêtes parmi les écoliers ont confirmé que les impressions des parents n'étaient pas déconnectées de la réalité en ce qui concerne notamment les problèmes de « bullying ».

### **3. Bilan : une hausse bien réelle**

Dans le n° 23 de Crimiscopie, nous nous sommes concentrés sur le constat de l'augmentation de la délinquance juvénile qui, selon les indicateurs et les périodes considérées, atteint des dimensions inquiétantes. Si l'on se tient aux condamnations de jeunes pour des délits contre la vie et l'intégrité corporelle, la hausse dépasse l'000 pour cent depuis 1954. Selon les statistiques policières, elle atteint, pour les délits de violence et depuis 1983, plus de 300 pour cent. Selon les sondages, la victimisation de garçons mineurs de 16 à 20 ans a environ triplé entre les années 1980 et 2000 en ce qui concerne les délits de violence. Selon les sondages de délinquance auto-reportée, la hausse se situe (par rapport à 1992) dans un ordre de grandeur similaire. La grande hausse des vols s'est produite entre 1950 et 1990, alors que celle de la violence est arrivée pour l'essentiel après 1985, ceci en Suisse comme ailleurs.

Des analyses ultérieures (publiées dans le Crimiscopie n° 27) montraient d'ailleurs que la hausse était plus forte en ce qui concerne les soi-disant taux d'incidence, soit le nombre de délits commis par jeune délinquant, qu'en ce qui concerne les taux de prévalence qui mesurent le nombre de jeunes (sur 100) commettant certains délits. Autrement dit, il n'y a pas seulement davantage de délinquants parmi les jeunes d'aujourd'hui (comme le montre le Tableau 1), mais ceux-ci sont plus « productifs » (ou délinquants) en commettant nettement plus de délits sur par exemple 12 mois que les cohortes précédentes (Dilitz et Rindlisbacher 2005). Une autre analyse (Gabaglio et al. 2005, publiée dans le Crimiscopie n° 30) a d'ailleurs montré que la tendance des victimes de dénoncer à la police des délits commis par des mineurs a plutôt baissé qu'au fil des 20 dernières années, ce qui s'explique surtout par le fait que les victimes sont plus que jamais des jeunes elles-mêmes. Le phénomène de la hausse est donc bien réelle et non pas le simple reflet d'une sensibilité accrue du public, contrairement à certaines affirmations contraires (tel Eisner et al. 2006) qui passent d'ailleurs largement sous silence les données disponibles en Suisse.

### **4. Quelques pistes d'explication**

Comment alors expliquer cette hausse ? Pour les vols, nous avons déjà dans le Crimiscopie n° 23 signalé le rôle probable de la multiplication des biens destinés à la consommation depuis la période de l'après-guerre, évolution qui a trouvé une parade pendant la dernière décennie à cause de la dévalorisation de nombreux objets d'usage quotidien sur les marchés d'occasions. En ce qui concerne la violence, l'augmentation est plus difficile à expliquer. A une autre occasion (Killias, Lucia, Lamon et Simonin 2004), nous avons évoqué le parallélisme entre l'évolution de la violence parmi les jeunes et l'avènement d'équipements informatiques et de vidéos dans les ménages privés. Plusieurs enquêtes citées à l'appui de cette hypothèse confirment d'ailleurs une influence probable de messages médiatiques violents sur le comportement, même si la causalité est

difficile à établir dans ce domaine pour des raisons éthiques (Killias 2001, p250). Une autre explication pourrait être les bandes, étant donné que les jeunes affiliés commettent en moyenne environ 10 fois plus de délits que les jeunes sans de telles relations (Haymoz 2005). Cette hypothèse reste cependant un peu spéculative étant donné que l'on ne dispose pas de données sur le phénomène des bandes qui précèdent les années 1990.

Les analyses menées ces derniers mois ont fait apparaître encore une autre piste. Il s'est avéré en effet que les jeunes de 2003-2005 sont moins contrôlés par les parents

que leurs aînés au début des années 1990. Afin d'évaluer ce contrôle parental, nous avons examiné si les parents ont connaissance du lieu de sortie de leurs enfants, des amis qu'ils fréquentent et s'ils leur fixent une heure de rentrée. Nous observons une diminution du contrôle pour les trois variables et particulièrement au niveau des heures de rentrée, qui sont de moins en moins imposées par les parents (Tableau 2). Le contrôle parental le plus faible est observé dans la région d'Yverdon, petite ville où les taux de délinquance sont parmi les plus élevés, comme mentionné précédemment.

Tableau 2 : Niveau de contrôle parental (%) reporté par des jeunes âgés de 14 à 16 ans en Suisse en 1992 et dans plusieurs enquêtes régionales réalisées dans le canton de Vaud (2003-2005, 14-16 ans)

Sources : Bases de données de l'ESC-UNIL (Suisse en 1992 et Vaud en 2003, 2004, 2005)

Contrôle parental	Suisse 1992 (N=409)	3 districts 2003 (N=2502)	Lausanne 2004 (N=1203)	Yverdon 2005 (N=985)
Parents fixent une heure de rentrée	78.8 (N=392)	65.9 (N=2492)	60.9 (N=1186)	59.1 (N=983)
Parents connaissent les amis avec qui leur enfant sort	80.9 (N=397)	77.2 (N=2489)	69.3 (N=1186)	62.0 (N=982)
Parents connaissent le lieu de sortie	88.4 (N=397)	83.0 (N=2473)	77.2 (N=1182)	75.2 (N=984)

A cette perte de contrôle des parents tel que rapporté par les enfants interrogés, il convient en quelque sorte d'ajouter que les « fugues » (pour au moins une nuit) et l'absentéisme de l'école (pour une journée entière au moins) ont également fortement augmenté (Tableau 1). Il faut donc admettre que le contrôle des adultes sur l'emploi du temps libre de la classe d'âge des jeunes de 14 à 16 ans s'est considérablement affaibli au fil des 15 dernières années.

Nous pouvons supposer que si le contrôle exercé par les parents diminue, alors les sorties nocturnes des jeunes deviennent plus fréquentes et se prolongent, augmentant ainsi de manière « naturelle » les risques de victimisation (mais aussi d'agressions) violentes (Osgood et Anderson 2004). Il est en effet parfaitement « logique » qu'une personne présente dans l'espace public s'expose à un risque accru de subir des affrontements physiques de toute sorte. D'innombrables recherches ont confirmé

cette évidence depuis les travaux de pionnier de Hindelang, Gottfredson et Garofalo (1978).

## 5. Conclusions

Un phénomène complexe tel l'augmentation de la violence a toujours plusieurs causes. En ce sens, rien oblige à trancher entre les différentes pistes évoquées. Cependant les explications les plus « simples » sont toujours préférables car elles exigent les moindres adaptations théoriques. L'évolution qu'a connu le temps libre des mineurs, les sorties nocturnes plus fréquentes et plus prolongées offrent d'excellentes explications à la hausse des rencontres violentes. En effet, plus on passe du temps dans l'espace public, plus augmente les risques de subir une agression – une vérité maintes fois confirmée depuis les tout premiers sondages de victimisation.

## Bibliographie

Dilitz C., Rindlisbacher A., Plus de délinquants mineurs ou des mineurs plus délinquants?, *Crimiscope* 27, Université de Lausanne (ESC), 2005.

Eisner M., Ribeaud D., Bittel S., *Prévention de la délinquance chez les jeunes*, Berne: Commission fédérale des étrangers, 2006

Eisner M., Manzoni P., Ribeaud D., *Opfererfabrungen und selbst berichtete Gewalt bei Schülerinnen und Schülern im Kanton Zürich*, Aarau: sauerländer, 2000.

Gabaglio, S. Gilliéron, G. & Killias, M. La délinquance juvénile a-t-elle vraiment augmenté? *Crimiscope* 30, Université de Lausanne (ESC), 2005.

Haymoz S., Gangs face à la délinquance juvénile. Mémoire de Diplôme en criminologie. Université de Lausanne (ESC), 2004.

Hindelang M., Gottfredson M.R., Garofalo J., *Victims of personal crime: An empirical foundation for a theory of personal victimization*, Cambridge: Ballinger 1978

Killias M., Précis de criminologie, 2<sup>e</sup> éd., Berne : Stämpfli 2001

Killias M., Lucia S., Lamon P., Simonin M., „Juvenile delinquency in Switzerland over 50 years: Assessing trends beyond statistics“, *European J. on Criminal Policy and Research* 10/2 (2004), 111-122

Osgood D.W., Anderson A.L., « Unstructured socializing and rates of delinquency », *Criminology* 42/3 (2004), 519-549

Team Consult et Ecole des Sciences criminelles, *Diagnostic local de sécurité 2004 pour la région d'Yverdon*, Université de Lausanne (ESC), 2004.

Willi M., Hornung R., *Jugend und Gewalt. Ergebnisse einer Befragung von Schülerinnen und Schülern im Kanton Zug*, Bern: Lang, 2002.

Auteurs de ce numéro:

Sonia Lucia, Leslie Herrmann,  
Carine Dilitz, Martin Killias

Rédaction: Prof. P. Margot et Prof. M. Killias, ESC, UN IL, 1015 Lausanne

Veillez adresser vos remarques et communications à:

Secrétariat du Crimiscope  
UN IL – Ecole des sciences criminelles  
CH-1015 LAUSANNE

☎ (021) 692 46 43  
Fax (021) 692 46 05  
Int. (+ 41 21) 692 28 67